



**DEMANDE DE «CHÈQUES SPORTS»
POUR LES ENFANTS DE 4 A 18 ANS OU LES AÎNÉS AYANT LE
STATUT DE PENSIONNÉ**

CHÈQUES SPORTS – saison 2025/2026

Attention : uniquement valable pour les clubs sur l'entité de Charleroi

Documents à joindre :

- *Une composition de ménage*
- *L'attestation de chômage ou de la mutuelle*
- ***Pour les salariés ou les pensionnés : une copie de l'extrait de rôle des revenus 2024 (exercice 2025)***
- ***Pour les aînés : un document officiel de son organisme de pension***
- *Une attestation du club prouvant l'affiliation*

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les données à caractère personnel communiquées soient traitées par la Ville de Charleroi dans le but d'attribuer un chèque sport uniquement.
Pour connaître et exercer vos droits, nous vous invitons à prendre connaissance de l'annexe 1 au Règlement relatif à l'octroi des chèques sport.

COORDONNÉES DU PENSIONNÉ, DE L'ENFANT OU DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRE(S)

Ils doivent être inscrits sur la même composition de ménage du demandeur.
Une copie de celle-ci doit être annexée au présent formulaire.

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Affiliation au club sportif suivant :	
Coût de l'affiliation	
Inscription au stage sportif suivant :	
Coût du stage	

Je soussigné, , ne bénéficie d'aucune aide du CPAS.

Fait à Charleroi, le,

Nom et signature

Documents à renvoyer :

Echevinat des Sports (Centre Hélios – 4ème étage)
MALCORPS Christelle
101 Rue de Montigny à 6000 CHARLEROI
E-mail : christelle.malcorps@charleroi.be - 071/86.22.22

Ce soutien sera clôturé dès que les crédits alloués annuellement seront épuisés sans possibilité de recours.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les données à caractère personnel communiquées soient traitées par la Ville de Charleroi dans le but d'attribuer un chèque sport uniquement.
Pour connaître et exercer vos droits, nous vous invitons à prendre connaissance de l'annexe 1 au Règlement relatif à l'octroi des chèques sport.